



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Recu le 11/4/83

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37. Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

RASSEMBLEMENT A VIELSALM



24 avril 1983 — CONGRES NATIONAL

UN IMPRUDENT

En Suisse, où l'on est modeste, les ministres s'appellent «conseillers fédéraux»; ils sont sept au total, et ce pays est très bien gouverné; les crises ministérielles y sont inconues.

Il vient cependant d'arriver une curieuse aventure au conseiller chargé de la défense: il avait à choisir un nouveau fusil d'assaut et se prononça entre une arme helvétique ou une allemande. Le conseiller fédéral tint à expérimenter lui-même les deux fusils. Las! quand il essaya l'arme allemande, non seulement il rata complètement la cible mais encore fit sauter une conduite d'eau qui se trouvait à une distance respectable. Que pensez-vous qu'il arriva? Evidemment, le fusil allemand fut repoussé, décrété «arme imprécise et... d'arrosage». Bien entendu, personne n'a osé se poser la question de savoir si le «ministre» était un tireur qualifié.

En vérité, il a commis une imprudence. Tout le monde connaît la maxime de Pline l'Ancien: «Sutor, no ultra crepidam», que nous traduisons pour ceux qui auraient oublié leur latin: «Cordonnier, ne juge pas au-delà de la chaussure». Et nous pourrions parodier en l'occurrence, pour inciter à l'avis du conseiller suisse à juger les tireurs mais à ne pas vouloir se mesurer à eux: «Consul, ne infra res publicas», ce que nous traduisons «Ministre, occupez-vous seulement de vos dossiers».

Nous avons connu à Arlon un colonel fort agité qui, venant au tir à Lagland, voulait à tout prix en remonter aux braves pions. Malheureusement, les résultats indiqués depuis les cibles étaient désastreux. Il est vrai que le commandant de compagnie, qui était un humoriste, avait averti: «Attention, le colonel X... va tirer». On avait compris qu'il fallait l'inciter à décamper au plus vite.

DISNEYLANG

Le ministre français de la Culture, Jack Lang est un homme inspiré. C'est ainsi qu'il a conduit le président Mitterrand à organiser à l'Élysée un rassemblement de quelque trois cents célébrités mondiales venant des milieux intellectuels et artistiques pour rechercher notamment des solutions à la crise. Un peu comme si on demandait à un poète, a-t-on fait remarquer, la meilleure façon de construire une automobile. Il paraît cependant que les échanges de vues ne manquèrent pas d'intérêt. J'ai entendu à une radio la déclaration d'un participant selon lequel les crises sont bénéfiques. Exemple, a-t-il dit, s'il n'y avait pas eu une crise, Balzac n'aurait pas fait faillite en tant qu'imprimeur, et il ne serait jamais devenu un grand romancier... M. de La Palice eût dit mieux; par exemple: «Si Honoré de Balzac n'était point né, il n'eût jamais écrit, Nat». A noter que l'initiative de M. Lang a suscité des réactions vigoureuses aux Etats-Unis, où l'on a décliné ses invitations. Du coup, les Américains sont devenus des incultes, des arriérés, des attardés, des barbares... Pour suivre, adressez-vous au capitaine Haddock.

BARBIE ET CIE

L'extradition en France du gestapist Klaus Barbie n'a pas fini de susciter des retombées, au point que l'on se demande si les autorités françaises ne finiront pas par considérer leur prise comme encombrante. On ressuscite des tas d'histoires anciennes, pas toujours reluisantes. On va publier un gros ouvrage, «La délation sous l'occupation» contenant des centaines de lettres de dénonciation signées, adressées aux autorités d'occupation et de Vichy. Selon Henry Amouroux, je crois, il y aurait eu en France nettement plus de dénonciateurs que de résistants. Et Dieu sait si le nombre de ces derniers a été élevé, en France comme en Belgique, ...surtout après la libération.

Une qui a perdu une bonne occasion de se taire, c'est cette femme qui s'est présentée à la radio et à la presse, en disant être la veuve de Jean Moulin, le chef de la Résistance. En réalité, le mariage du couple n'avait pas duré un an et le divorce avait été prononcé depuis... 1928!

L'AURTAUGRAFFE... A LA FRANÇAISE

Où est passé le temps de nos bons maîtres à la Grévisse, sous lesquels, en Ardennes et Gaume notamment, à la fin de



l'école primaire, un élève même moyen connaissait parfaitement l'orthographe courante? Au moment où, chez notre voisin du sud, le ministre de l'Éducation nationale estime qu'il ne serait pas «déraisonnable» de réduire encore d'une heure les cours de français dans l'enseignement moyen, on a pu lire dans divers organes de presse des références absolument stupéfiantes sur la dégradation de la connaissance de la langue maternelle depuis une dizaine d'années: «Un véritable désastre!». Un professeur a, par exemple, analysé des centaines de copies d'étudiants d'une institution universitaire délivrant des diplômes de cadres moyens. Même l'orthographe courante est devenue plioyable, la grammaire élémentaire est ignorée, les pluriels et les accords de participes les plus aisés fourmillent en erreurs. Voici comment ces universitaires écrivent des mots d'usage journalier: «oditive», «des loies», «instorée», «répétion», «comminisme», «insitent», «il y a baucoupa faire», etc... Précisons qu'il s'agit d'élèves français et non d'immigrés. Le vocabulaire est également méconnu. Il est vrai que le mauvais exemple est notamment donné à la radio et à la TV, et là, la RTB bat encore les postes français: quel charabia, bien souvent, que de termes impropres, que de phrases en petit nègre, quelle indigence de vocabulaire!

Paul Gauth, qui est un charmant humoriste, écrivait récemment: «Autrefois, les illettrés étaient ceux qui n'allaient pas à l'école. Aujourd'hui, ce sont ceux qui y vont».

Nominations politiques

Trois ou quatre fois l'an, l'association des fonctionnaires dits «généralistes» publie des communiqués pleins de virulentes protestations contre la politisation de la haute administration. Étant donné que, depuis plusieurs dizaines d'années, la plupart des promotions de ce niveau sont réparties entre les partis politiques avant que le parti désigné mette un nom sur son lauréat, on se demande combien de ces fonctionnaires généraux ont accédé à leur haute fonction pour leurs seules capacités administratives. Il faut, toutefois, reconnaître que certains d'entre eux, une fois nommés grâce à des appuis politiques, deviennent indépendants et uniquement soucieux du bien de l'État.

Certes, il est naturel de protester contre l'état de choses qui sévit en Belgique (et ailleurs) mais cette action devrait être plutôt le fait des fonctionnaires qui refusent un choix politique. Par exemple, on sera entièrement d'accord avec la déclaration de l'association des fonctionnaires généraux contre la régionalisation de l'administration qui «exacerbe les prétentions des incompetents et des médiocres». Il est vrai que le vieil adage «Qui se ressemble s'assemble» reste plus que jamais illustratif. En effet, à quelques exceptions près, les dirigeants des exécutifs régionaux et communautaires ont été choisis parmi les plus piètres politiciens d'une faune où les moins doués se bousculent au portillon.

D'autre part, que dire des cabinets ministériels qui s'ingèrent de plus en plus dans l'administration courante et qui sont, en général, peuplés de créatures politiques dont l'indigence intellectuelle est à la mesure de leur prétention? Je possède, dans mes dossiers, des dizaines de lettres signées par des ministres et qui contiennent parfois un nombre élevé de fautes grossières d'orthographe, de syntaxe et de vocabulaire.

ET CEUX DE 1940?

L'hebdomadaire militaire «VOX» a consacré, dans son numéro 10, un intéressant article au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Que parlant de la salle de la guerre 1939-1945, l'auteur ait souligné la présence des uniformes du général van Strydonck et du colonel Piron, qu'il ait parlé de nos glorieux aviateurs, marins et résis-

tants, c'est fort bien. Mais, sait-il qu'il y a eu aussi de vaillants combattants en mai 1940 et a-t-il notamment remarqué la vitrine contenant l'uniforme et les souvenirs personnels du lieutenant général Victor Descamps «chef d'élite d'une unité d'élite... dont le nom est inséparable de celui de nos vaillants Chasseurs Ardennais?»

LES MELE-TOUT

Cet inutile «Parlement européen», qui nous coûte si cher mais qui apporte à ses membres de somptueux revenus supplémentaires, cumuls, voyages, etc. s'est mis en tête de créer un statut européen de l'objection de conscience. Présenté par deux... femmes, le projet a été voté à une écrasante majorité. Les dix pays membres sont invités à l'appliquer et à accepter que la durée du service de remplacement n'excède pas celle du service militaire.

Autant en emportera le vent, car si, en Belgique, les objecteurs ne doivent faire que 15 ou 20 mois au lieu de dix, dans deux pays à gouvernements socialistes, la Grèce et la France, ils doivent faire respectivement 48 et 24 mois au lieu de 26 et 12. En Suisse, l'objection n'est pas admise, pas plus que dans tous les pays communistes. En URSS, les objecteurs sont expédiés au travail forcé en Sibérie.

A noter qu'à Strasbourg, les opposants les plus résolus ont été les... communistes français pour qui «la défense populaire est un devoir national».

UN PAYS TROP PROPRE

La Suisse, on le sait, est un pays exemplaire au point de vue civisme, stabilité politique et monétaire, oasis prospère au sein d'une Europe en crise permanente. C'est aussi le domaine de la propreté, au point que celle-ci est devenue presque une obsession. Les quelque six millions d'Helvètes dépensent chaque année plus de trois milliards de francs suisses à cette fin, dont FS 125 par habitant pour les soins corporels. Ce secteur d'activité occupe quarante mille personnes. Chaque citoyen prend plusieurs bains par semaine. Les soins aux animaux sont aussi une préoccupation majeure. Quant à la propreté des lieux publics, qui voyageant en Suisse n'a pas été frappé par la propreté des toilettes dans les aires de stationnement, la présence de savon et essuie-mains propres?

INIG

RENOUVELLEMENT DES CARNETS MEDICAUX

Communiqué de l'Institut National des Invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre:

A partir du 1^{er} avril 1983, le renouvellement des carnets médicaux qui se présentent sous une autre forme mais dont l'usage reste identique, s'effectuera à l'intervention des secrétariats décentralisés de l'Institut National des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre.

Liste des secrétariats décentralisés:

- 2000 ANTWERPEN - Mercatorstraat 48 (bus 12);
- 6700 ARLON - Galerie Centrale, 1^{er} étage, place Didier 24 (Bte 34);
- 8000 BRUGES - Vrijdagmarkt 10 (bus 3);
- 1000 BRUXELLES - Rue Royale 139-141;
- 6000 CHARLEROI - Résidence Fabiola, boulevard J. Tirou 13 (Bte 33);
- 9000 GENT - Kortrijksesteenweg 191;
- 3500 HASSELT - Castersstraat 64 (bus 2);
- 4000 LIEGE - Rue des Guillemins 17 (bte 041);
- 5000 NAMUR - Rue des Dames Blanches 13 (bte 10);

CONGRES NATIONAL

DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

VIELSALM

Dimanche 24 avril 1983

PROGRAMME

9 h 30 - 10 h — Rassemblement rue de l'Hôtel de Ville

ENTREE PAR LA RUE DU PARC

10 h — Dépôt de fleurs au Monument des 3 et 6 ChA

10 h 10 — Défilé devant les autorités et cortège (maximum 400 m en terrain plat).

10 h 30 — Grand-Messe. Homélie par M. l'Abbé Bixhain, Membre de la Section Anc. ChA.

11 h 50 — Assemblée générale.

Le service religieux et l'assemblée générale auront lieu en l'église décanale.

13 h — Apéritif - Déjeuner.

(Caserne RAT 3). Caserne RAT 2.



menu

Le pâté en croûte — Crudités
La crème d'asperges
Le grognard de nos Ardennes relevé au Beaujolais
Pommes purée — Compotes assorties
Le fromage de Vielsalm
La tarte campagnarde
Café
1/2 bouteille de vin rouge - Mise du château
Prix tout compris: 550 F

Un bar fonctionnera dans la salle:

Bouteille de vin: 120 F - Eaux - jus - bières: 15 F — «Péket»: 30 F

1. Aucune vente de quelque insigne que ce soit n'aura lieu (vous devez donc refuser toute sollicitation d'où qu'elle vienne).
2. Une tombola, avec des lots qui plairont à tous, et sans obligation d'achat de billets (20 F) sera organisée au cours du repas.
3. Le départ des véhicules vers la caserne se fera en traversant la localité de Vielsalm, c'est-à-dire par la gare et route de la buennerie (le passage à niveau de Rencheux étant dangereux pour les cars notamment).
4. Inscriptions: uniquement dans les sections pour le 10 avril au plus tard. Paiement par les trésoriers au CCP 000-0870976-13 - Fraternelle des Chasseurs Ardennais - c/o - Emile Goosse, 6690 Vielsalm.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (Article 30 des statuts).

LE MINISTRE D'ETAT PAUL-WILLEM SEGERS ancien ministre de la Défense nationale



(Photo SLD)

Dix mois après son épouse, M. Paul-Willem Segers est décédé à Anvers, le 6 février dernier, à l'âge de 82 ans. Il fut une des personnalités les plus éminentes et les plus influentes de la vie politique et sociale de notre pays, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Sa carrière fut essentiellement consacrée aux organisations démocrates-chrétiennes, mais il fut aussi échevin du port d'Anvers, sénateur, vice-premier ministre (il aurait pu plusieurs fois devenir premier ministre mais il s'y refusa), ministre des Communications durant sept ans et, enfin, ce qui nous intéresse le plus, ministre de la Défense nationale de 1961 à 1965 et de 1968 à 1971.

Figure sympathique, Flamand affirmé et fier de l'être certes, mais aucunement sectaire comme on a voulu parfois le dépeindre. Il parlait parfaitement le français.

Nous nous connaissons depuis 1945, et je crois pouvoir écrire qu'il m'honorait de son amitié, ce dont il m'a fourni maints témoignages. Nous avons participé au même combat pour la défense du roi Léopold et de la Monarchie, et nous sommes allés ensemble à Prégny en décembre 1947.

Comme la plupart des Flamands, M. P.W. Segers aimait beaucoup le Luxembourg et l'Ardenne. Il affection-

nait, surtout, les Chasseurs Ardennais. Aucun ministre de la Défense nationale n'a fait et ne fera autant pour les Chasseurs Ardennais: les insignes des Chasseurs Ardennais pour la musique des Forces de l'Intérieur, c'est lui; l'autorisation exceptionnelle de porter le béret vert en tenue de sortie pour les officiers et sous-officiers des Chasseurs Ardennais, c'est lui; la reconnaissance de notre Fraternelle au statut d'association nationale et indépendante, c'est encore lui; la consolidation

et l'élargissement de la Marche du Souvenir, c'est toujours lui. Lui encore qui prit la décision d'établir une base militaire dans le Luxembourg; qui remit, en 1963, une mascotte au 3^e Chasseurs Ardennais, et bien d'autres choses encore. A propos de cette mascotte, quand je le rencontrais, il me plaisait volontiers au sujet du fait qu'on avait... permis à un Tartarin de village de l'abattre comme une bête sauvage; à quoi, je lui répondais que l'intéressé avait depuis lors fui, sous les quolibets, Tarascon-Vielsalm... Quand, en 1969, certains milieux de l'Armée ont commencé à renâcler face à l'essor considérable de la Marche du Souvenir, qui en était à sa troisième édition, je suis allé voir M. Segers, qui m'a d'emblée déclaré que c'était une fort belle initiative et qu'il la soutiendrait à fond. Je lui ai dit qu'il fallait qu'il vienne à Vielsalm pour l'arrivée: il l'a fait et est resté, debout, de nombreuses heures à applaudir et congratuler les marcheurs. Au mess des officiers, il a accepté de faire une déclaration pour RTL et la RTB qui fut diffusée le soir même: la poursuite de la MSA était assurée. Quand on parla, vers 1969, de la rentrée en Belgique de deux brigades, je suggérai à M. Segers d'en placer une dans le Luxembourg, accueillant à l'Armée et province déshéritée. J'insistai pour le nord-est de l'arrondissement de Bastogne, le plus pauvre du pays. Peu de temps après, il me téléphona pour me dire qu'il



Le 9 décembre 1963, au parc communal de Vielsalm, M. P.W. Segers, Ministre de la Défense nationale, a remis une mascotte au 3^e Chasseurs Ardennais. A droite, le chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM Peterkenne.

pris une décision de principe mais que le choix définitif de l'emplacement dans le Luxembourg dépendait d'une série de facteurs nécessitant des études techniques approfondies, ce qui allait de soi. Comme le ministre de la Défense nationale avait bien voulu me marquer son accord d'assister à Arlon, en septembre 1970, aux cérémonies relatives au vingt-cinquième anniversaire de la création de notre fraternelle et d'y prononcer un discours, il me demanda de lui faire des suggestions sur les sujets à traiter. Je lui répondis qu'en plus des compliments d'usage, comme toutes les personnalités représentatives du Luxembourg seraient réunies, ce serait l'occasion rêvée d'annoncer le choix du Luxembourg pour un complexe militaire important. Il donna immédiatement son accord. Toutefois, empêché en dernière minute, il se fit remplacer par son collègue des Classes moyennes, notre ami Charles Hanin, qui fit l'annonce promise. Certes, la flèche de la rose des vents s'était déplacée du nord-est au nord (et elle vira, après M. Segers, au nord-ouest) mais la base est maintenant là dans le Luxembourg, et c'est surtout grâce à lui.

Contrairement à d'autres — qui sont souvent de piètres ministrucules — M. Segers était d'accès aisé. Chaque fois que je lui ai téléphoné, et je l'ai fait souvent, il a toujours pris immédiatement lui-même la communication. Quand je demandais à le rencontrer, il me recevait parfois sur le champ et, en tous cas, dans les plus courts délais. Il n'avait pas besoin, comme d'autres, de la présence d'assistants: nous conversions seul à seul, et il prenait des notes sur le bloc constamment ouvert à droite de son bureau. Quand on lui demandait quelque chose, ou bien la réponse «oui» ou «non» venait immédiatement; ou bien par téléphone ou écrit peu après. Les réponses négatives étaient toujours assorties d'explications claires et valables. Dois-je ajouter que M. Segers était titulaire de notre plaquette d'honneur et qu'il avait pris beaucoup de plaisir à la recevoir?

Dès que fut connue la nouvelle de sa mort, j'ai adressé, au nom des Chasseurs Ardennais, un télégramme de sympathie à son fils aîné, le lieutenant général J. Segers. M. P.W. Segers laisse une nombreuse descendance: deux fils et deux filles, vingt-cinq petits-enfants et dix-sept arrière-petits-enfants. Nous renouvelons à toute sa famille nos profondes condoléances, et nous conserverons de sa mémoire un souvenir reconnaissant.

Albert HUBERT.

LE FRERE CHARLES Directeur-Fondateur des «Rossignols»

Qui ne connaissait le frère Charles Lesire, décédé à Arlon le 22 février, à l'âge de 73 ans et dans la cinquantième année de sa vie religieuse? Né à Tournai, il entra chez les Manistes à Arlon en 1924. Diplômé instituteur, il fut surtout attiré par la musique et devint ce qu'on appelle littéralement un homme orchestre. Ayant suivi l'école de deux de nos grands chefs de musique militaire, Wilmet et Boland, il jouait de tous les instruments et chantait... sur tous les tons. Il respirait et répandait le bonheur de vivre.



En 1950, il fonda la chorale des Rossignols qui devint rapidement célèbre et avec laquelle il fit le tour de l'Europe.

Il aimait bien les Chasseurs Ardennais qui lui avaient décerné notre plaquette d'honneur, tout comme il était devenu musicien d'honneur FDI. Il portait lièrement notre béret vert et notre insigne, et tenait chaque année les orgues à Saint-Donat pour la messe de notre section d'Arlon. Il fut l'initiateur, avec le chef Roland Cardon, de l'enregistrement d'un disque de notre Marche chantée, dont nous avons vendu des milliers d'exemplaires. Gageons qu'à peine parvenu au céleste séjour, le Frère Charles aura créé une fanfare et une chorale, et qu'il aura appris à tous les saints à chanter, de toute éternité, la Marche des Chasseurs Ardennais.

La Fraternelle assure la communauté de l'SMA de toute sa sympathie.

A.H.

Mme Fernand DOHY

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Fernand Dohy, épouse du major Dohy, qui fut commandant en second du 1^{er} Chasseurs Ardennais de janvier 1969 à fin mars 1971, où il passa au SHAPE. Il réside actuellement à Epinois.

Nous renouvelons au major Dohy et à ses enfants nos condoléances très sincères.

A la mémoire du lieutenant-colonel Edouard Mathen

Le lieutenant-colonel Edouard Mathen, qui commandait, en 1940, la 1^{re} compagnie du 1 ChA et qui fut le troisième président national de la fraternelle (de 1956 à 1964), est décédé cette dernière année à Meise où il fut provisoirement inhumé. A l'occasion du rapatriement à Arlon, sa ville natale, de ses cendres, sa famille a fait célébrer un service religieux, le samedi 5 février, en l'église Saint-Martin. Les anciens Chasseurs Ardennais y avaient été conviés par la presse.

Nombre de nos adhérents assistaient à cette pieuse cérémonie du souvenir. Malheureusement, les médiocres conditions atmosphériques qui régnaient ce jour-là, bloquant même la circulation à Martelange et à Bastogne, contraignirent certains à faire demi-tour tandis que d'autres arrivèrent après la fin de la cérémonie et que nombre de ceux qui avaient l'intention d'être présents furent amenés à rester chez eux.

Le lieutenant-colonel Paul Mathen, au nom de sa famille, nous a prié d'exprimer ses remerciements à tous ceux qui se sont associés ou ont voulu s'associer à cet hommage.

Gaston Vonèche

Quand le conseil d'administration de la fraternelle me chargea, en 1946, de créer «Le Chasseur Ardennais», l'impression en fut confiée à la Presse Luxembourgeoise qui la conserva jusqu'à mon départ pour Bruxelles, au début de 1949. La mise en page fut assurée par un des nôtres, Gaston Vonèche, arlonais de naissance et qui était le meilleur typographe de la maison. Il y mettait tout son cœur et son talent, prenant même son service plus tôt qu'il n'y était astreint, effectuant plusieurs projets pour une page, qu'il prenait plaisir à discuter avec moi. Il partit pour Namur quand l'impression du quotidien luxembourgeois fut transférée dans la cité du Bia Bouquet.

Chasseur Ardennais lui-même en 1940, prisonnier et invalide de guerre, l'ami Gaston que j'avais revu une dernière fois, où il était venu uniquement pour me dire bonjour, lors de l'inauguration du monument rénové de Tempelvoer, est décédé le 30 janvier dernier, à Namur, dans sa 71^e année.

Nous adressons nos condoléances à sa famille.

Le général français GUILLAUME

Est décédé début mars, à l'âge de 88 ans, le général Augustin Guillaume, qui passa la plus grande partie de sa carrière au Maroc où il eut la pénible mission de destituer et de faire arrêter le roi Mohammed V. Le général de Gaulle remplaça ce dernier sur son trône à son retour au pouvoir.

Commandant des Forces françaises en Allemagne de 1948 à 1953, le général Guillaume avait remis, le 10 mai 1951, la Croix de Guerre française au 1^{er} Chasseurs Ardennais, seul régiment de l'Armée belge à avoir été honoré de cette distinction pour sa campagne de 1940.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

AU CHALLENGE FUSILIER D'ASSAUT

La 1^{re} Cie, que commande depuis peu de temps le lieutenant Rossignol, n'a pas dérogé aux traditions et a ramené, une fois de plus, un fanion en remportant le Chalfusas qui s'est déroulé à Bourg-Léopold les 14, 15 et 16 février.

Le 1 ChA a remporté deux des trois compétitions partielles auxquelles il a participé. Il était en tête, début mars, et pour le Challenge du Fusilier d'Assaut, et pour le Challenge Roi Albert.

NOMINATIONS

Au grade de commandant de réserve: le capitaine Parmentier.

Au grade de capitaine: le lieutenant Van Den Meer-scho.

Au grade de lieutenant de réserve: les sous-lieutenants Henry et Defalque.

Au grade de sous-lieutenant: les sous-lieutenants commissionnés Van Herck, Rolin, De Bauw, Andersen, De Behogne, Hogge, Rousseau.

Au grade de caporal-chef: le caporal Faucon.

Au grade de caporal: les soldats Demarteau et Frola

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de sous-lieutenant: les Adjt COR Ledoux, Terlinden, Bardfer, Greindl.

Au grade de sergent: les caporaux Sulmon, Colpaert, Schumaker, Brassine, Sévrin, Nicolas, Gaspard, Acx, Jacobs, Schroeder.

Au grade de caporal: Colette, Durant, Niqué, Hamblenne, Meister, Laurent, Renson, Kempinaire.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au capitaine Jacques.

Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'adjudant Liben-Sieyns.

La Médaille d'Or, de l'Ordre de Léopold II au caporal-chef Hilgers.

La Décoration Militaire de 1^{re} classe au 1^{er} sergent-major Antoine.

La Décoration Militaire de 2^e classe aux 1^{ers} sergents Deruyver, Dessy et Devos.

NAISSANCES

Notre adjudant de corps est devenu grand-père d'un petit Benoît.

Alison est venue égayer le foyer du lieutenant de réserve et Madame Henry.

Nous félicitons la 1^{re} Cie pour sa belle victoire, les nouveaux promus et des décorés.

Nous souhaitons la bienvenue à Benoît et à Alison et félicitons les heureux parents et grands-parents.

Nous signalons à toutes fins utiles que le Lt Rés. Henry est secrétaire du «Cercle des Officiers de Réserve de Tournai et du Hainaut-Occidental» pour lequel il tient un secrétariat permanent à l'Ecole Logistique du Matériel à Tournai.



Le peloton vainqueur au Chalfusas. Un sans faute: 17/17.



Le peloton du sous-lieutenant Delpire.



Le peloton du sous-lieutenant Bruwier.



Deux pelotons du 1^{er} Chasseurs Ardennais ont rendu les honneurs à Zaventem au Roi Hussein de Jordanie et au Roi des Belges.

(Photos SID)



nouveau commandant en second au 1ChA

Le commandant Marchal a repris les fonctions de commandant en second du bataillon.

Hospitalisation

L'adjudant-chef Goffin, Mme Paquet et Mme Augustin, ayant été hospitalisés pour interventions chirurgicales, ont rejoint leur domicile et sont en bonne voie de guérison.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Les Fastes et remise de commandement du 1 ChA qui étaient planifiés pour le 13 mai sont reportés au 29 juin.



Le Chef de Corps, le lieutenant-colonel BEM Dieu remet les insignes aux participants au Challenge du Fusilier d'Assaut.

IMPARDONNABLE OUBLI

Au fil des ans, le souvenir de ceux qui ont lutté pour nous conserver la liberté s'estompé davantage. Trente-huit années se sont écoulées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, trente-huit années vécues sans contrainte qui ont fait oublier les souffrances et les privations endurées pendant cinq ans.

Il est profondément regrettable que bon nombre de jeunes qui n'ont pas connu la guerre ignorent la grandeur du sacrifice consenti par les aînés pour sauvegarder le bien-être de leurs concitoyens sans oublier celui des générations futures et ne soient pas sensibles à la valeur symbolique des annuelles cérémonies commémoratives.

La jeunesse ne doit nullement être mise en cause, force est de constater qu'on ne lui dit plus rien sur le passé récent de son pays. Le cours d'histoire de Belgique parle très peu des deux invasions de 1914 et 1940 dont a été victime notre patrie et n'est pas plus loquace vis-à-vis du Nazisme à l'heure où des groupuscules céguisés n'ont d'autre but que de porter atteinte à la liberté individuelle. Il ne m'appartient pas de porter un jugement sur l'enseignement dispensé à la jeunesse mais je considère comme une obligation morale et un devoir civique de se souvenir que par deux fois notre liberté a été mise en péril et que des hommes ont combattu pour qu'elle ne nous fût pas ravie.

Dans le cœur de chaque jeune, brûle une petite flamme que les adultes se doivent de ranimer en les informant sur ce que fut la vie au cours des deux guerres sur les efforts fournis par les combattants et les civils pour survivre, en leur montrant le danger que représente pour les institutions démocratiques la montée d'un régime totalitaire quel qu'il soit. Alors la jeunesse comprendra qu'il n'est pas vain de commémorer une fois par an le sacrifice suprême consenti il y a 69 ans par le père et 26 ans plus tard par le fils pour la liberté des autres.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer ici deux souvenirs d'enfance. C'était à l'automne 1938 et je commençais ma troisième année primaire. Je n'ai jamais oublié un texte de mon livre de lecture qui avait pour titre: «Le soldat blessé». Ce jeune combattant frappé par une balle avait perdu la vue dans les tranchées de l'Yser. Sur son lit d'hôpital, conscient de la gravité de sa blessure, il eut ces paroles sublimes: «Mon dernier regard a vu fuir l'ennemi». A la même époque, la paix étant déjà menacée, je me rappelle que mes parents me livraient leurs souvenirs de la Grande Guerre et que maman me chantait un air dont il ne me reste en mémoire que les paroles du refrain: «Dans mon pays, je garde les brébis mais à présent que je garde l'Yser craignez ma baiornette».

Nous, les enfants d'avant 1940, nous savions que nos aînés avaient combattu dans des conditions inhumaines, qu'ils avaient souffert et que beaucoup parmi eux avaient donné leur vie pour notre liberté. Adultes aujourd'hui, nous connaissons toute l'horreur de la Seconde Guerre mondiale pour l'avoir vécue, et notre devoir nous impose de dire aux jeunes qui sont ces combattants des deux guerres.

4 août 1914, l'Allemagne envahit notre territoire. Le combat de Halen est un témoignage de la bravoure de nos soldats. Les défenseurs de la position fortifiée de Liège se défendent avec la dernière des énergies. Les forts harcèlent les colonnes ennemies mais pionniers sans répit ils succombent les uns après les autres. Les résistances de Pontisse, Fiéron, Chaudfontaine et Loncin sont héroïques; ce dernier dans lequel se trouve le général Lemans saute le 15 août. Les forts de Namur luttent avec opiniâtreté, celui de Marchevotte est arrosé par une pluie de projectiles et perd les deux tiers de sa garnison sous le coup d'un obus de 420 qui explose dans la galerie centrale. Les survivants attaquent au fusil l'ennemi qui pénètre dans la forteresse. Puis c'est le repli sur la position fortifiée d'Anvers avec trois sorties, ligne de conduite adoptée par le roi Albert pour seconder les Alliés qui livrent la bataille des frontières. Une offensive déclenchée par les Allemands force notre Armée à battre en retraite et à prendre position sur l'Yser. Nos glorieux soldats séparés de l'adversaire par l'inondation s'accrochèrent à ce morceau de terre. Pendant quatre ans, jusqu'à l'offensive libératrice, ils menèrent dans les tranchées boueuses une vie particulièrement pénible, la plupart chaussés de sabots, l'uniforme en lambeaux. Ils affrontèrent le danger aux postes avancés ou au boyau de la mort. En 1917, l'ennemi se servit d'une nouvelle arme, l'ypérite gaz de combat très corrosif qui laissa de graves séquelles à ceux qui en furent victimes. A ces braves nous devons associer les anciens de la campagne belge en Afrique Orientale Allemande, les vainqueurs de Tabora commandés par le général Tombeur.

10 mai 1940, notre pays vit le même drame qu'il y a vingt-six ans. «Debout sur la frontière» les Chasseurs Ardennais subissent le premier choc, engageant un combat retardateur et exécutent toutes les missions de destruction qui leurs sont assignées. Ils résistent héroïquement à Bodange, Rochelinvall, Chabrehez. Notre petite mais vaillante Armée, avec de faibles moyens fait de son mieux pour freiner l'avance allemande et nombreux sont les actes de courage. Forcée au repli, elle prend position sur la Lys où se déroulent de durs combats du 24 au 28 mai. Nos régiments harcelés par les Stukas, bombardiers d'attaque en piqué, se défendent énergiquement. Plusieurs unités, entre autres les bérets verts à Vinkt, se distinguent par leur volonté de combattre, leur bravoure et leur ténacité. Les deux divisions de Chasseurs Ardennais ont reçu six citations pour leur conduite au feu: Ardenne, la Dendre, la Lys, Vinkt, Canal Albert, Belgique 1940.

Le 28 mai le Roi capitule pour sauver la vie à trois millions de civils réfugiés derrière la Lys. «Sans la résistance opiniâtre, prolongée, héroïque de l'Armée belge», le miracle de Dunkerque n'aurait jamais pu s'accomplir» (Jacques Crockaert, la guerre oubliée).

Ces hommes qui ont fait tout leur devoir vont connaître une vie de captivité en Allemagne dans les stalags ou les oflags. Pendant cinq ans ils ont été séparés de leur famille, ils ont eu faim, ils ont eu froid; trop nombreux sont ceux qui n'ont pas eu la joie de revoir leur pays.

Baucoup de combattants parmi ceux qui ont échappé à la captivité, auxquels se sont joints des civils n'acceptèrent pas l'Ordre Nouveau et militèrent dans les rangs de la Résistance. L'organisation de chaînes d'évasion permit à des patriotes de gagner l'Angleterre et aux aviateurs alliés abattus de rejoindre leur base. Les services de renseignements ont rendu d'immenses services aux Alliés en leur communiquant toutes les informations qu'ils pouvaient recueillir au sujet de l'ennemi.

La presse clandestine a contribué au soutien moral de la population. Dès 1940, la résistance armée s'organisa, elle avait pour mission le sabotage et le harcèlement des unités ennemies faisant mouvement. Ces résistants vécurent bien souvent des moments d'angoisse lorsque, à la faveur de la nuit, ils attendaient la manne céleste sur les plaines de parachutage. Ce coup d'entre eux connurent la vie rude de maquisard dans des camps dissimulés au plus profond de la forêt d'Ardenne. Le baron Ryelandt alias commandant Benoit, chef du maquis de la Basse-Semois et ses hommes combattirent sous le glorieux béret vert avec ténacité et détermination. Longue est la liste de ces combattants de l'ombre qui, arrêtés par la Gestapo tombèrent sous les balles du peloton d'exécution ou eurent une fin atroce dans les camps de la mort. Nous Belges, nous pouvons tenir à l'égard de la Résistance le même propos que le général de Gaulle: «La Résistance... Elle a eu ses hauts et ses bas, ses erreurs et ses grandeurs, ses défailances et ses triomphes mais elle fut et il fallait qu'elle fut une et indivisible comme la France qu'elle défendait».

Des braves, parvenus à gagner l'Angleterre après bien des péripéties et au péril de leur vie ou volontaires après la libération, continuèrent la lutte aux côtés des Alliés. En 1941, un corps expéditionnaire belge partit de notre ancienne colonie prit part à la campagne d'Ethiopie.

1983. Bien que nous vivions une période de crise économique, que nous soyons confrontés au problème de l'emploi, nous conservons nos libertés. Que serions-nous devenus si le Nazisme avait triomphé? L'esclavage eût été notre destinée et les opposants auraient disparu dans les camps que la terminologie SS qualifiait de «Nacht und Nebel».

Il est du devoir d'un bon citoyen de rendre hommage à la victoire qui ont lutté et offrit leur vie pour sauver notre indépendance et c'est en même temps un témoignage de reconnaissance.

L'oubli de leur sacrifice est la caractéristique d'égoïstes oublieux du passé, de petits couards que la conscience — encore faudrait-il qu'ils en aient une — empêche de porter les armes et de notre émetteur national la RTBF peu incliné à assurer le reportage des cérémonies patriotiques.

Jeunes et moins jeunes concitoyens, les blessures de ces vétérans dont les rangs s'éclaircissent chaque année sont cicatrisées depuis longtemps, de grâce ne faites pas saigner leur cœur par votre indifférence. Pensez-y. Léon Vaillant

Bibliographie

Guy WEBER

CES COLONIAUX...

Histoires du Zaïre

Auteur déjà de divers ouvrages, dont «Des Hommes oulés» (Histoire et histoires de la Brigade Piron) et «Evadés» (Voyageurs sans passeport), le lieutenant-colonel Guy Weber vient de publier un nouveau livre, consacré notamment aux Belges qui participèrent à la guerre en Abyssinie, en Nigérie et au Moyen-Orient. Mais, il remonte bien plus haut dans le temps.

Petit-neveu et fils de coloniaux, ayant lui-même servi dans la Force publique à partir de 1949, il dresse d'abord un tableau du Congo au siècle dernier, avant d'en arriver à la participation du Congo, encore belge, à la seconde guerre mondiale. Il décrit ensuite notre armée coloniale en 1950, puis vient un «journal d'une compagnie de marche» en mai-juin 1960.

Il s'agit d'une sorte de mémorial des militaires dans notre colonie, avec de nombreuses illustrations et des annexes fort intéressantes, concernant notamment la liste des évadés envoyés au Congo en 1940-1945, l'organisation de la Force publique au 30 juin 1960 et divers ordres de bataille.

Ce livre, qui concerne donc le Congo belge d'avant 1960, sera suivi d'un autre, très bientôt.

«Le Katanga de Moïse Tshombé ou le drame de la loyauté», témoignage direct de quelqu'un qui a joué un rôle important au Katanga, aujourd'hui Shaba.

Editions Louis Musin, rue Royale 145, bte 5, 1000 Bruxelles. — 690 FB.

Le nouvel ouvrage «Le Katanga de Moïse Tshombé» peut être souscrit, jusqu'au 15 avril, au prix de 590 F au compte bancaire: 310-0487123-75 de «Katanga - 1000 Bruxelles»

Après cette date, 690 F en librairie.

UN NOUVEAU LIVRE DU COMMANDANT MARLAIR

Auteur déjà du roman «Les diamants du diable», paru en 1981, le commandant J.C. Marlair, du 3 ChA, natif de Beauraing et qui fit partie, durant de nombreuses années, de la coopération technique au Zaïre, annonce la très prochaine sortie de presse, d'un autre ouvrage, intitulé «Avant que tous ne pleurent», présenté comme une approche nouvelle de l'histoire du Congo-Zaïre.

Souscriptions au prix de 395 F à verser au compte 197-8348221-47 des Editions Franck, rue de Beno 14, 6670 Gouvy.

SERVICE D'ACCUEIL DE L'OCM

En raison de la pénurie de personnel, le service d'accueil de l'Office central de la Matricule se voit contraint de réduire les périodes d'accès du public et de le limiter de 9 h à 11 h 30, du lundi au vendredi inclus.

L'accueil des visiteurs se fait uniquement au local B-1-6 (Boc B., 1^{er} étage n° 6), quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere, 1140 Bruxelles.

Le talent de l'historien consiste à faire un ensemble vrai avec des traits qui ne sont vrais qu'à demi.

Ernest Renan

L'histoire n'est pas une science, c'est un art. On n'y réussit que par l'imagination.

Anatole France

L'histoire est a priori amoral; elle n'a pas de conscience.

Arthur Koestler

Vingt héros de chez nous 1940-1964 Lt. Général A. CRAHAY

Il y a quarante ans, des Belges, comme aujourd'hui les Afghans et les Polonais, se sont dressés contre l'oppression étrangère.

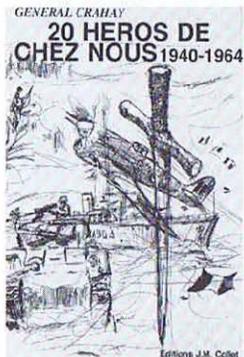
Ils ont vécu des aventures passionnantes que notre jeunesse ignore.

Les auteurs de ce livre ont voulu les faire revivre avant que leur souvenir ne s'en perde.

Ils ont choisi vingt de ceux qui ont combattu sur les champs de bataille, dans les cieux et sur les mers, sous le soleil d'AFRIQUE, dans les maquis et dans l'ombre de la Résistance.

Sous l'impulsion du lieutenant général E.R. CRAHAY, ancien commandant du Corps de Volontaires pour la Corée, les auteurs suivants ont écrit ces récits qui passionneront les jeunes et les moins jeunes:

M. MELON, L. CHAMPION, G. RENS, H. ANRYS, H. BERNARD, C. SEGERS, E. BLONDEEL, F. BURNIAUX, A. DUBOIS, G. WEBER.



REFLEXIONS A PROPOS de la MARCHÉ DU SOUVENIR et de l'AMITIE



Départ de la MSA 1972. Le colonel Marlière, président du Comité organisateur, rend hommage au Monument aux morts du 10^e de Ligne à Arlon.

En 1967, le Lt-colonel Borboux, commandant le 3 ChA, organise, avec son régiment, une «Marche du Souvenir» d'Arlon à Vielsalm, pour commémorer nos combats de mai 40.

Quelques anciens et sympathisants y participent.

Il recommence en 1968, et les marcheurs sont déjà beaucoup plus nombreux. Tous ne demandent qu'à revenir l'année suivante.

Dès 1969, le colonel Derille, avec le dynamisme qu'on lui connaît, exploite le succès et l'amplifie. Il donne à la Marche sa dimension nationale et, même, internationale.

Quelques années plus tard, il y a plus de 10.000 marcheurs au départ d'Arlon... et les problèmes commencent à se poser, car, paradoxale-

ment, c'est le succès de la MSA qui risque de lui être fatal.

CE QUE NOUS SOUHAITONS

Notre objectif essentiel est de maintenir la MSA telle que l'a conçue son fondateur, le colonel Borboux. Pour être sûr de respecter la pensée de notre président national, je citerai textuellement son avis: «Il faut qu'elle demeure une organisation officielle, l'Armée étant seule en mesure d'en prendre la responsabilité, qu'elle reste internationale et militaire, essentiellement; qu'elle soit fondée, avant tout, sur le souvenir, sur l'amitié dans le souvenir». J'ajouterai, personnellement, que, pour atteindre pleinement ses objectifs, il faut aussi qu'elle reste une manifestation de masse, populaire et financièrement

accessible au plus grand nombre, et particulièrement, aux jeunes.

Il ne faut pas qu'elle devienne, ni une marche quelconque, parmi les autres, ni, non plus, un pèlerinage annuel discret, réservé à quelques anciens nostalgiques.

CE QUI A CHANGE

Beaucoup de choses ont changé en quinze ans! Notamment, la situation économique, les mentalités, les aptitudes et les besoins des marcheurs.

Voyons d'abord, et de façon très réaliste, les conséquences de la crise économique.

Elle frappe la MSA d'au moins trois directions différentes: Diminution du budget de la Défense nationale... Diminution des budgets des villes-étapes et finalement, diminution du budget des marcheurs!

Je ne m'étendrai pas sur les difficultés budgétaires actuelles, vous lisez les journaux et vous savez que les dépenses militaires sont souvent critiquées par certains de nos concitoyens.

La Défense nationale éprouve de sérieuses difficultés à payer son personnel et à assurer son entraînement efficace tout en renouvelant son matériel en temps voulu.

Il fut une époque heureuse où l'Armée fournissait un appui appréciable à la MSA: charroi militaire pour le transport des marcheurs. Fourniture de tentes pour leur logement. Appui médical remarquable. Organisation et contrôle des mouvements par la MP. Cuisines, bains-douches et même cordonnerie, dont, en bons Belges, certains abusaient. C'était le bon temps!

Hélas! depuis lors, le prix de l'essence a quadruplé!

Faute de crédits pour renouveler le charroi et le matériel de campement, il faut en allonger, au maximum, la durée de vie, donc en réduire l'utilisation. D'où, moins de tentes, moins de kilomètres et moins de personnel pour la Marche. L'entraînement des unités doit évidemment rester prioritaire, nous en sommes tous conscients. D'où la tendance, bien compréhensible, des autorités à freiner l'ardeur des organisateurs et à leur imposer des économies dans tous les domaines!

Ajoutons, qu'entre-temps, nos amis flamands, enthousiasmés par le succès de la MSA, ont voulu l'imiter. Qui pourrait les en blâmer? Les bons exemples sont faits pour être suivis! N'empêche que cette heureuse initiative a eu comme premier résultat de doubler les frais au moment où les restrictions commençaient à être prévisibles.

La liste des facteurs économiques qui ont évolué défavorablement ne s'arrête pas là, mais je vous en fais grâce!

Depuis quinze ans, les choses ont également évolué du côté des marcheurs.

En 1967, les clubs de marche étaient nombreux. Faire quatre étapes de 33 kilomètres pouvait encore apparaître comme un exploit peu ordinaire. Nous avons été des pré-curseurs!

Actuellement, grâce notamment, à l'ADEPS, qui a toujours également accordé un appui très apprécié aux organisateurs de la MSA, la marche est devenue un sport très populaire, et il existe des centaines de clubs de marche dans tout le pays. Le marcheur moyen «fait» ses 30 km sans effort particulier, et surtout, sans avoir besoin d'un appui médical exceptionnel.

On peut lui demander (et certains le souhaitent) des performances plus sportives, par exemple, des étapes plus longues ou, simplement, le sport de sa tente individuelle. Pour les marcheurs militaires, cela ne devrait pas poser de problème.

D'autre part, le succès et la multiplicité des marches obligent les organisateurs à les programmer plus longtemps à l'avance s'ils veulent qu'elles figurent au calendrier national et qu'elles ne soient pas en concurrence avec trois ou quatre autres marches à la même date, dans la même région.

C'est un élément dont les autorités militaires doivent tenir compte. Des décisions tardives sont peu favorables au succès de la Marche et menacent sa survie.

Telles sont donc les données dont les organisateurs doivent tenir compte, actuellement, pour assurer le succès et l'avenir de notre Marche du Souvenir et de l'Amitié.



M. P. W. Segers, Ministre de la Défense nationale, était présent à l'arrivée de la Marche du Souvenir, le 29 juin 1969. Au centre, le colonel Derille, alors chef de Corps du 3 ChA.

Pour cette année encore, grâce à l'enthousiasme du colonel Van Ruychevelt, président du Comité organisateur et à l'inlassable dévouement de l'équipe du 3 ChA sous la conduite du Lt-colonel Mathen; grâce aussi à la compréhension des autorités militaires concernées, toutes les difficultés semblent devoir être bientôt vaincues et les marcheurs, pour la 17^e fois, partiront d'Arlon le 22 juin prochain. Mais pour l'année 1984, il faudra trouver des solutions pour assurer la survie de la Marche dans le respect de nos traditions.

Il en existe, mais il faut faire preuve d'imagination pour les découvrir. Accueillir dix mille marcheurs dans nos Ardennes sans disposer des tentes de l'armée ne me paraît pas un problème insoluble.

Voyez Nimègue!

Il est temps que chaque ancien Chasseur Ardennais se sente concerné et qu'on en discute dans les sections, surtout dans celles du Luxembourg. J'ai déjà entendu formuler pas mal de propositions constructives, mais souvent contradictoires. Il faut donc se mettre d'accord et savoir comment nous pourrions coordonner et unir nos efforts.

Plus nous serons nombreux et unis, mieux nous pourrions nous faire entendre.

Rendez-vous donc, au départ, le 22 juin à Arlon, et le 26, à Vielsalm pour l'arrivée.

Colonel e.r.
Louis Marlière,
ancien président
du comité organisateur.



3^e CHASSEURS ARDENNAIS

FASTES REGIMENTAIRES

Les Fastes régimentaires auront lieu le 11 mai 1983 au Quartier Ratz.

A partir de 9 h 30, le Quartier sera ouvert aux familles et aux anciens Chasseurs Ardennais. Comme l'an dernier, nous serons heureux de vous présenter des démonstrations d'obstacles, d'un peloton sur la piste aérienne ainsi que du close-combat. Il y aura aussi une exposition des matériels employés par le Bataillon et une projection de films sur la Marche du Souvenir et de l'Amitié.

A partir de 11 h 30, le self-service sera ouvert pour tous ceux qui le désirent.

A 15 h, un hommage au monument des 3^e et 6^e Chasseurs Ardennais, rue de l'Hôtel de Ville à Vielsalm.

A 15 h 30, prise d'armes dans le parc communal de Vielsalm.

Un vin d'honneur sera ensuite servi dans les locaux de l'Athénée royal de Vielsalm, rue des Grands-Champs et des lunches seront organisés au quartier et à l'Athénée.

Les frais de participation sont fixés à 100 F pour le déjeuner et à 400 F pour le lunch, à verser au C.C.P. n° 000-0183887-72 de la Tabagie des Sous-Officiers du 3 ChA. Certaines invitations personnelles seront envoyées en temps opportun pour le lunch organisé à l'Athénée royal.

Les Fastes régimentaires sont placés en 1983 sous le signe du vingtième anniversaire du parrainage du 3^e Chasseurs Ardennais par la ville de Vielsalm.

C'est, en effet, le 25 août 1963 qu'une cérémonie a été organisée dans le Parc Communal de Vielsalm pour célébrer ce parrainage. Le Lt-Col. BEM Peterkenne, Chef de Corps et M. Guillaume, Bourgmestre, avaient alors échangé des souvenirs pour sceller cette affiliation.

LE 3 ChA RECHERCHE...

Afin d' étoffer la salle d'honneur du Régiment, le 3 ChA recherche des pièces d'équipement, des photos d'archives, des documents qui rappellent la vie des Chasseurs Ardennais avant-guerre, ainsi que du glorieux 10^e de Ligne.

Les intéressés peuvent contacter sans tarder l'Adjt de Corps ou l'Officier S1.

Nous espérons ainsi pouvoir présenter une salle de tradition complète lors du Congrès National et lors des Fastes régimentaires.



ACTIVITES PRINCIPALES

Du 8 au 15 décembre, le PI Mor a assuré la défense à l'aérodrome de Bruxelles-National.

Du 29 décembre au 5 janvier, la 3^e Cie a assuré la même mission.

Du 25 janvier au 1^{er} février, la 3^e Cie a participé à la Garde aux Palais Royaux.

Du 10 au 14 janvier, le PI Challenge a effectué un camp d'entraînement à Marche.

Le 19 janvier, le Bn a subi un NBC Eval.

Du 24 au 28 janvier, une cellule EM Bn et Comd: Cie ont participé à un exercice de DMT organisé par l'Armée Luxembourgeoise.

Du 31 janvier au 11 février, le peloton challenge est allé s'entraîner à Lgaland.

Du 14 au 18 février, le bataillon a organisé un CPX au profit des candidats lieutenants-colonels de réserve tandis que la 3^e Cie participait au Challenge Fusilier d'assaut.

Du 28 février au 11 mars, le Bataillon (—) a participé à un camp d'entraînement à Lagland.

24 Avril 1983

RAPPEL DES ANCIENS AU QUARTIER RATZ CONGRES NATIONAL

Relève de la garde au Palais royal.



MSA - An XVII - MARCHE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE - 21-25 Juin 1983

L'édition 83 de la Marche du Souvenir et de l'Amitié aura lieu du 22 au 25 juin.

Les restrictions budgétaires nous ont amenés à modifier sensiblement le scénario des quatre jours.

Trois camps seront installés respectivement à Vielsalm, Houffalize et Bastogne.

Le 22 juin, première étape: tout le monde marche d'Arlon à Martelange.

Le 23 juin, deuxième étape: les marcheurs logent au camp de Bastogne parcourent seuls l'étape Martelange-Bastogne tandis que les

marcheurs logent à Houffalize et à Vielsalm feront une boucle autour de Bastogne, boucle qui rejoint ceux partant de Martelange.

Le 24 juin, troisième étape: les marcheurs du camp de Bastogne feront Bastogne-Houffalize et rejoindront à la grand-halle ceux d'Houffalize qui couvrent une boucle autour d'Houffalize. Ceux du camp de Vielsalm couvriront la distance d'Houffalize à Vielsalm.

Le 25 juin, dernière étape: les marcheurs des camps de Bastogne et d'Houffalize marcheront d'Houffalize à Vielsalm tandis que ceux du

camp de Vielsalm effectueront une boucle autour de Vielsalm.

Les itinéraires choisis pour les marcheurs permettent donc de réaliser une importante économie de transport par bus.

Le Comité organisateur espère, comme en 1982, une participation de 4.000 marcheurs.

Une participation massive de la population locale et de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais aux cérémonies ci-après est souhaitée afin de témoigner l'attachement à cette manifestation sportive et patriotique dans la belle province de Luxembourg.

1. MARDI 21 JUIN

18 h 30 — Vielsalm: Hommage au Monument aux Morts des 3 et 6 ChA

2. MERCREDI 22 JUIN

8 h 30 - Arlon: Monument du 10^e Ligne - départ

8 h 40 - Arlon: Monument Patton

15 h 45 - Martelange: Monument des Français

16 h - Martelange: Monument National aux Chasseurs Ardennais

16 h 30 - Martelange: Monument aux Morts de la Commune

3. JEUDI 23 JUIN

8 h 30 - Bodange: Monument aux Chasseurs Ardennais

8 h 45 - Bodange: Croix du Commandant Bricart

15 h - Bastogne: Monument aux Morts de la ville

15 h 15 - Bastogne: Monument au Caporal Cady

15 h 30 - Bastogne: Mardasson

18 h 30 - Houffalize: Pelouse d'Honneur britannique (cimetière)

18 h 45 - Houffalize: Monument au Brigadier Français Sébalt

19 h - Houffalize: Monument aux Morts de la ville

4. VENDREDI 24 JUIN

9 h - Recogne (Bastogne): Cimetière Militaire allemand

11 h 30 - Wibrin: Ecole Communale

5. SAMEDI 25 JUIN

10 h 30 - Samrée (Bois-St-Jean): Chapelle de la Résistance

11 h - Chabrehez: Monument aux Chasseurs Ardennais

12 h - Rochelival: Monument aux Chasseurs Ardennais

12 h 15 - Wanne: Monument aux Chasseurs Ardennais

15 h - Vielsalm: Défilé final. (Tribune Debout Square Bruce Clark)



CARTES-VUES DU MONUMENT NATIONAL

De nouvelles et très belles cartes-vues du Monument national sont disponibles dans les sections. L'une représente l'ensemble du monument en profil et la seconde, de face, le Sanglier et l'inscription «Aux Chasseurs Ardennais».

PRIX DE VENTE:
10 F L'UNITE.

NOUVELLES DU BATAILLON

ARRIVEES

Le 3 janvier 1983, les Adjt COR Deproz, Spineux, Differdange et Lecocq sont arrivés de l'Ecole d'Infanterie.

Le 19 janvier 1983, le Med. Adjt COR Watillon est venu de l'ERSM.

Le 7 février 1983, Sgt Iöllina est venu du Bn Adm. MDN et le Sdt VM Lehane est venu de Placo et Camp d'Elsenborn.

DEPARTS

Le 24 janvier 1983, le Cpl VC Paquet a fait mutation pour la Cie QG 1 Div.

Le 26 janvier 1983, le 1. Sgt Maj. Druine est passé au CRS.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner en date du 13 novembre 1983 les distinctions honorifiques suivantes:

- La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Capt. Gobbe.
- La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'Adjt Lamy.
- Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Genien et au 1. Sgt Gilson.
- La Décoration Militaire de 1^{re} Classe pour ancienneté aux 1. Sgt Maj. Latontaine et Martin.
- La Décoration Militaire de 2^e Classe pour ancienneté au 1. Sgt Kreutz.

NOMINATION

Le 26 décembre 1982, le Capt. Hock a été nommé au grade de Commandant dans le Corps de l'Infanterie.

COMMISSIONNEMENT

Le 1^{er} décembre 1982, le Sdt Mil. Javaux a été commissionné au grade de Cpl, les Cpl CSOR Georges, Gensen, Plumacher, Vandewauw, David, Manet, Nokn, Philippart, Bouret, Dumont, Hannart et Lechantour ont été commissionnés au grade de Sgt CSOR.

Le 1^{er} décembre, les Adjt COR Meert, Staquet, Vanbrusell et Jamart ont été commissionnés au grade de SLT.

Le 1^{er} janvier 1983, les Sdt CSOR Schommers N., Schommers G., Deceuninck, Meissen et Scholzen, ont été commissionnés au grade de Cpl CSOR. Les Sdt MIL Valenta, Mostert, Reuter, Scheiff, Sébastien, Zians et Adams ont été commissionnés au grade de Cpl.

Le 15 janvier 1983, les Sdt MIL Vanderlinden et Coulon ont été commissionnés au grade de Cpl.

Le 1^{er} février, les Adjt COR Honnay, Peeters, de Wilde d'Esmael et le Den Adjt COR Closset ont été commissionnés au grade de SLI MIL.

Le 1^{er} février 1983, ont été commissionnés au grade de Sgt CSOR, les Cpl CSOR Bouret, Dumont, Hannart, Lechantour, Scholzen, Nollisen, Schommers N., Schommers G., Deceuninck, Coulon, Vanderlinden et David.

Les Sdt MIL Frèches et Lambert F. ont été commissionnés au grade de Cpl.

PRESTATION DE SERMENT

Les SLI MIL Jamart, Meert et Van Brussel ont prêté serment le 23 décembre 1982.

Le SLT MIL Staquet a prêté serment le 4 janvier 1983.

ADMISSION DANS LE CADRE DE CARRIERE

Le 1^{er} février 1983, le Cpl VM Baart a été admis dans le cadre des volontaires de carrière du cadre actif.



LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hury d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Atbus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les drapeaux comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: bontoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.
(Adresses en page 2)

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1982-1983

Report au 25 novembre 1982	16.640
Section du Brabant	10.000
Abbé Lamy, Jeneffe-en-Hesbaye	5.000
S.A. Lucien Leclère, Bruxelles	4.758
Général M. Bourgeois, Tournai	2.000
Mlle A. De Foo, Vinkt	2.000
Section de Huy	2.000
Mme L. Dombret-Damblon, Hamoir	1.000
Georges Kirsch, Arlon	1.000
Section de Saint-Hubert	1.000
Ardré Gatelier, Libramont	820
Yves Dupont et Mme Franz Dupont, Morlanwelz	500
Chanoine A. Herbecq, Dinant	500
Herbaux - Martin, Cheveugne	500
Colonel Roger Stenuit, Lasre- Chapelle-St-Lambert	500
Sous-section de Molenbeek	500
J. Destrument, Tourinnes-St-Lam- bert	420
Un ancien du 4 ChA, Arlon	300
Anonyme, Bruxelles	300
Mme Lucie Camus, Florenville	300
Armand Collot, Courcelles	300
Jean-Jacques Bogaerts, Grimber- gen	275
Enile Thill, Bébange	250
J. Lemaire, Mouscron	200
Abbé Lucas, Ronvaux-Chevet	200
Christine Tilen, Bihain	200
Georges Lepage, Bertrix	160
J. Colle, Arlon	150
A. Delavignette, Bruxelles	120
Divers, Attert	120
René André, Arlon	100
Claude Herminaire, Oosterzele	100
Louis-Philip Kinet, Flémalle-Haute	100
Charles Grimonster, Arlon	100
Aloïse Noiret, Alleur	100
G. Conrardy, Bruxelles	70
F. Thaurissen, Dison	70
Divers, Arlon	100

TOTAL au 20 février 1983

SITUATION DES EFFECTIFS AU 31 OCTOBRE 1982

Sections	
Arlon	583
Aihus	359
Bastogne	665
Bertrix	308
Bouillon	358
Brabant	531
Erezée	271
Elalle	270
Florenville	257
Houffalize	1.675
Huy	283
Liège	255
Marche-en-Famenne	355
Namur	298
Neufchâteau	407
Saint-Hubert	336
Vielssalm	690
Vrton	162
1 ChA	1.150
10 Li	29
Total	9.243

LA VIE DE LA FRATERNELLE

BILAN GLOBAL DE LA FRATERNELLE AU 31 OCTOBRE 1982 (Trésorerie nationale et sections)

Situation au 31.10.1981	3.636.626
Recettes	5.120.621
Dépenses	8.757.247
Situation au 31.10.1982	4.559.350(*)
(*) dont service social 340.271	
Boni	4.197.897

Détail des avoirs

Numéraire	177.440
A recevoir	30.000
Comptes chèques postaux	353.646
Comptes courants banques	584.755
Livrets d'épargne	1.632.055
Obligations et bons de caisse	1.420.000
	4.197.897

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

CALENDRIER DE MANIFESTATIONS EN 1983

24 AVRIL	VIELSALM	CONGRES NATIONAL
25 avril	Vogelsang	Rappel du 2 ^e Chasseurs Arden- nais
9 au 21 mai	Elsenborn	Rappel du 6 ^e Chasseurs Arden- nais
10 mai, 10 h	Bodange	Commémoration annuelle
11 mai	Vielsalm	Fastes du 3 ^e Chasseurs Arden- nais
15 mai	Vinkt	Pèlerinage annuel
27 mai	Arlon	Fête de l'Infanterie et fastes de l'Ecole d'Infanterie
3 juin	Werl	Fastes du 20 ^e d'Artillerie
5 juin	Temploux	Cérémonies annuelles
22 au 25 juin	Arlon- Martelange- Houffalize- Vielsalm	XVII ^e Marche du Souvenir et de l'Amitié
29 juin	Marche-en-Famenne	Fastes du 1 ^{er} Chasseurs Ardennais et remise de commandement

ARLON

Nous ont quittés

- Henri Gotsiey, d'Arion, 64 ans. Campagne de 40 à la 10^e Cie du 1 ChA et P. de guerre.
- Joseph Lambé, d'Arion, 73 ans. Campagne de 40 au 8^o Moto et P. de guerre.
- Camille Decker, d'Arion, 77 ans, décédé à Manège. Officier de rés., il commandait en 40 la 7^e Cie du 7 ChA. Résistant armé et par la presse, il s'était vu décerner «La plume brisée». Journaliste et homme politique, il fut notamment Directeur et rédacteur en chef de «l'Avenir du Luxembourg», secrétaire communal et bourgmestre de la commune de Hensch, échevin des Finances et des Travaux publics de la ville d'Arion, député et questeur de la Chambre des représentants.
- Firmin Thill, d'Arion, 72 ans. Campagne de 40 au 1 ChA et invalide de guerre. Il était porte-drapeau de la section FNI et à ce titre ne manquait aucune cérémonie patriotique ni d'enterrements de camarade A.C.
- Frère Charles (Albert Lesire) de Tournai, Maistre à Arion, 73 ans. Il était le fondateur et directeur de la chorale réputée des «Rossignols». Bien que n'ayant pas porté le béret vert, Frère Charles comptait néanmoins de nombreux amis dans notre Section à laquelle il témoignait sa sympathie à chaque occasion et notamment en tenant les orgues à notre messe annuelle à St-Donat. Nous ne manquerons pas d'avoir pour lui une pensée pieuse et recueillie à notre messe, le 7 mai prochain.

On lira par ailleurs l'article que notre président national a consacré à Frère Charles.

Nous réitérons nos fraternelles condoléances aux familles endeuillées.

Noces d'or

M. et M^{me} Eugène Friob- Etienne de Wolkrange ont fêté dernièrement leurs noces d'or. Nous leur adressons nos chaleureuses félicitations et leur souhaitons de couler encore ensemble de longs jours dans la joie et le bonheur.

Dates à retenir pour l'imminent

- Le dimanche 24 avril, Congrès national à Vielsalm. Voir détails en page 5 des bulletins 132 et du présent numéro. Comme par le passé, la section prendra à sa charge les frais de l'autocar qui partira de la place Léopold à 8 h 15 précises.
- Les inscriptions, accompagnées d'un versement de 550 F par personne pour la participation au banquet, sont à faire au CCP 000-0380849 de la Fraternelle des ChA, Section d'Arion.
- Date limite pour les inscriptions chez le trésorier Fernand Crochet: 10 avril.
- Le samedi 7 mai, à 18 h 30, messe à St-Donat pour les membres vivants et défunts de la section.
- Le mardi 10 mai, à 10 h, commémoration des combats à Bodange. Les camarades, anciens de Bodange, qui seraient désireux d'assister à cette commémoration, sont priés de se faire connaître chez le président (tél.: 21 39 83) ou chez le vice-président (tél.: 21 90 93) avant le 8 mai.
- Le vendredi 27 mai à Arion Fastes de l'E.I.
- Pour rappel, le samedi 11 juin, excursion de la section. Détails en page 21 du bulletin 132. Date limite pour les inscriptions: 12 avril.

Dernière minute

Pour une raison d'organisation, le trésorier demande instamment à ceux qui désirent participer au Congrès et à l'excursion de ne pas attendre les dates limites fixées plus haut pour lui faire parvenir leur(s) inscription(s), mais de le faire le plus tôt possible. Merci.

ATHUS

Décès

Notre ami Jean-Baptiste Géroville, ancien Chasseur Ardennais, prisonnier de guerre, âgé de 74 ans, est décédé le 14 février 1983. Les Béréts Verts, les drapeaux de l'interfédérale des combattants lui rendirent un dernier hommage lors de ses funérailles le mercredi 16 février. Nous réitérons à son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants, nos fraternelles condoléances.

Nous célébrons le décès d'Ernest Moreau c'Abange, ancien PG, mobilisé au 1^{er} ChA, né à Izel le 31.7.1907 et décédé à la clinique de Saint-Mard le 6.3.83. De nombreux béréts verts et PG assistèrent à ses funérailles suivies de l'inhumation à Viton.

Nous réitérons à Madame Moreau nos très sincères condoléances.

Congrès de Vielsalm

La circulaire pour l'assemblée générale et le congrès de Vielsalm demandait à chacun de se faire inscrire sans tarder, afin de pouvoir retenir les cars et réserver à temps les repas à Vielsalm. Le paiement du repas se fait à l'inscription. Vous trouverez dans ce bulletin le menu et le programme de la journée du 24 avril. Tous les anciens se feront un devoir de porter le béret vert.

BASTOGNE-MARTELANGÉ-VAUX-SUR-SÛRE

Nouvelles diverses

La rentrée des cotisations pour l'exercice social touché à sa fin. Bien sûr, il y aura comme toujours des retardataires et aussi l'une ou l'autre défection due à l'âge, à l'état de santé ou à quelque déception. Elle sera compensée par d'autres arrivants ou des revenants. On relève peu d'empressement chez les jeunes Chasseurs d'après-guerre.

Nous tenons à remercier ceux qui «arrondissement» le montant de leur cotisation, parfois généreusement. Il est aussi de notre devoir de féliciter nos vaillants cétégués locaux pour leur actif dévouement dans une tâche souvent ingrate. A cet égard, signalons que nous comptons deux nouveaux délégués pour la zone nord de Bastogne: René Petit à Moirnet et Alfred Daschouff à Noville.

Et que nous bloquent la date du 24 avril pour notre congrès national à Vielsalm: ce n'est pas loin et le car est gratuit. Les inscriptions doivent être faites auprès des délégués locaux pour le 10 avril. En ce qui concerne le pèlerinage à Vinth, qui a lieu le 15 mai, le transport en autocar est également gratuit. On s'inscrit, au plus tard le 5 mai. Nous comptons être en nombre.

Décès

Nous avons le pénible devoir de vous faire part des décès suivants:

- Charles Goffette, décédé à la clinique de Bastogne le 29 novembre 1982 à l'âge de 66 ans.
- Marcel Fautré, décédé à Bastogne le 15 décembre dernier.
- M^{me} Joseph Gérard, née Denise Sulbout, décédée à la clinique de Bastogne, le 14 janvier 1983. Agée de 64 ans, elle était membre protecteur assidue. Les funérailles eurent lieu en l'église de Houmont (Sainte-Ode).
- Roger Martin, décédé à Bourcy le 30 janvier 1983 à l'âge de 68 ans.
- Albert Beaujean, décédé à Sainte-Ode le 3 février, âge de 68 ans; il était né à Noville le 14 septembre 1915. Il fut également commissaire aux fêtes de notre section.
- M^{me} Jeanne Deroanne-Charneux, décédée à Michamps le 1^{er} février à l'âge de 73 ans; elle était membre protecteur depuis l'an dernier.
- M^{me} Julia Léonard, et M^{me} Gelard, épouse du colonel Gelard, chef de Corps du 1 A, toutes deux décédées à Bastogne.
- M^{me} Maria Octave, épouse Albert Haan, décédée le 25 février 1983.

— M. Nicolas Bies, président de l'association des anciens combattants de Bastogne et doyen d'âge des Anciens, décédé à l'âge de 91 ans. M. Bies, en dépit de son grand âge, était toujours présent aux manifestations patriotiques et aux funérailles des anciens combattants.

Mariage

Sont unis, pour le bien et pour la vie, Mademoiselle Anne-Marie Thiry, de Gárimont (Sainte-Ode), avec M. José Rossignon, employé, de Florenville.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur. Un grand merci pour l'assiduité à payer la cotisation depuis de nombreuses années, malgré le malheur et la malchance des parents durant leur vie. Un grand bravo pour leur courage.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

- Le 22 janvier 1983. - Les «Béréts Verts» et les dix drapeaux des différents groupements patriotiques du Grand-Palisseul ont conduit à sa dernière demeure leur camarade Fernand Jacquet de Plairevaux (Nollevaux).
- Le 22 février 1983. - Les Groupements patriotiques du Grand Batrix ont rendu un dernier hommage à leur camarade Firmin Pignolet, président des invalides et membre protecteur de notre Fraternelle.
- Le 22 février 1983. - Notre secrétaire-adjoint Marcel Lebas a eu la douleur de perdre son père (ancien déporté de la guerre 1914-1913).

A toutes ces familles éprouvées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Congrès à Vielsalm

Le 24 avril, le voyage se fera en autocar si nous avons plus de 30 participants; dans le cas contraire six voitures particulières feront le déplacement. Départ: Grand-Place de Batrix à 7 h. Tous les membres en règle de cotisation y sont invités ainsi que leurs épouses. Le prix du repas pour tous les participants est de 550 F par personne: à verser pour le 8 avril au C.C.P. 000-038547-16 ce la section de Batrix-Palisseul. Rappel: le port du «béret vert» est obligatoire.

8 mai 1983

Pour la journée du «Souvenir» un grand point d'interrogation. N'ayant reçu aucune réponse ferme de l'administration communale au Grand Batrix concernant l'organisation, nous pouvons nous engager sans connaître l'appui financier nécessaire.

Vous serez informés par circulaires ou par le journal local du programme de la journée: si fête il y a.

Noces d'or

Le 23 octobre dernier l'administration communale de Batrix recevait une dizaine de couples fêtant leurs noces d'or. Parmi eux les époux Isidore Collette-Body membres de notre Fraternelle. C'était le 27 décembre 1932 qu'ils s'étaient mariés à Bellevaux. Ils on: en quatorze filles et un garçon et de nombreux petits-enfants.

Monsieur Collette a été conseiller communal pendant trente ans et échevin des Travaux publics de 1971 à 1976.

Nous leur souhaitons une retraite toujours aussi agréable et une marche heureuse vers les noces de diamant.

Membres protecteurs

Comme pour le vin, où il y a de très bons, des moyennes et des mauvaises années: pour le recrutement des membres protecteurs, c'est pareil.

— 1976 fut une très bonne année; après les élections communales, tous les nouveaux conseillers élus, acceptèrent de faire partie de notre Fraternelle;

— 1982: hélas, malgré les belles promesses, ce fut une très mauvaise récolte: pour les communes du Grand Batrix, du Grand Palisseul et de Herbeumont; sur 29 conseillers: non-membres: cinq seulement ont accepté une carte de membre protecteur.

Je remercie spécialement, Messieurs Georges Gorty (bourgmestre), Jules Martin, Daniel Bathélémy, Thierry Gonty et Roger François, tous du Grand Batrix, d'avoir montré leur reconnaissance envers les Chasseurs Ardennais.

Le secrétaire.

BOUILLON

Réunion du comité: le 5-12-82

Le comité a enregistré la démission de M. André Collignon comme vice-président de la régionale et comme délégué au C.A. national.

En remplacement, Robert Groenenberger devient vice-président et la candidature de Joseph Colard sera présentée comme délégué au C.A.

Le président remercie M. Collignon pour les nombreux services rendus à notre régionale.

Programme 1983

Participation au Congrès national à Vielsalm le 24 avril. Inscription chez le secrétaire au plus tard le 5 avril. Transport gratuit pour les membres.

Repas: 550 F tout compris.

8 mai à Bouillon. Commémoration de la fin de la guerre 40-45.

29 mai à Bouillon. Assemblée générale de la section.

21 juillet et 11 novembre: le président invite les béréts verts à participer plus nombreux aux cérémonies organisées par les anciens combattants.

Excursions

(voir notre circulaire 1/83)

1. Du 15 au 20 juin: la Provence.
 2. Le 10.9: Anvers.
- Inscriptions et renseignements chez le président.
1. Pour la Provence: au plus tard le 11 mai.
 2. Pour Anvers: au plus tard le 20 août.

Décès

La mort continue à frapper durement notre régionale

— Germain Denis, de Bouillon, est décédé le 27 novembre 1982, après une longue maladie. Né le 24-10-1919 il fut incorporé en 1939 au bataillon moto, fut prisonnier le 19 mai 1940, il ne fut libéré que le 26 mai 1945. Il revint hélas avec une santé très diminuée.

— Onze drapeaux et plus de 50 béréts verts l'ont accompagné à sa dernière demeure.

— Maurice Body, de Les Hayons. Né le 11 juillet 1919 et décédé le 19 janvier 1983. En 1939 il rejoint le 5 ChA à Vielsalm puis le 2^e à Bastogne. Fait prisonnier le 27 mai 1940, il ne rentrera dans ses foyers qu'après la guerre. Il fut bourgmestre de Les Hayons de 1953 à 1976.

Un millier de personnes lui ont rendu un dernier et vibrant hommage, 70 béréts verts, dont 11 drapeaux se sont déplacés pour lui rendre un ultime salut.

Aux familles, nous réitérons nos très sincères condoléances.

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

assureur

Rue François Stroobant 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23

BRABANT

La relève de la garde au Palais royal

Le 25 janvier, c'était le tour de rôle de prendre la garde au Palais royal par un détachement du 3^e Chasseurs Ardennais.

Le chef de corps, le lieutenant-col. BEM Mathen, les commandants Paquay et Marliar, le FSM l'adjutant-chef Dornay étaient venus assister à la cérémonie qui fut impeccable dans les mouvements aussi bien des «descendants», une unité flamande du génie, que des «montants». Le président national, M. Albert Hubert, nos porte-drapeau et une huitaine de nos membres étaient venus manifester leur sympathie à nos Ardennais de Vielsalm. Le verre de l'amitié, offert réciproquement par le commandant du régiment et le président de la section Albert Gustin, fut pris au Club Prince Albert dans le meilleur esprit de cordialité.

A la mémoire d'Albert 1^{er} (1875-1934)

A l'occasion du 49^e anniversaire de la mort accidentelle du roi Albert, à Marche-les-Dames, le 17 février 1934, vers 17 h, le Conseil d'administration du Monument du Roi Albert à l'Yser, dont M. le commandant de réserve A. Van Hemelryck est le président, a fait célébrer une messe solennelle, ce 17 février, à 17 h, en l'église Notre-Dame de Laeken. LL. MM. le Roi, le roi Léopold III et le gouvernement étaient représentés respectivement par le colonel BEM Jarresse de Bisthoven, le lieutenant-col. e.r. Guy Weber et le vice-Premier ministre, Ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique Cl. F. Nothomb.

L'assistance était un peu moins nombreuse que de coutume; le froid sans doute? La musique de la Force aérienne prêtait son talentueux concours. A l'issue de la messe, le public a pu descendre dans la crypte royale pour saluer ses tombeaux de nos Souverains défunts, magnifiquement fleuris. Nos porte-drapeau étaient présents avec leurs nombreux collègues des diverses associations patriotiques. La petite délégation de la section était conduite par le président Albert Gustin.

Un nouveau drapeau à la section d'Etterbeek des Mutués et Invalides de guerre

Répondant à l'aimable invitation de leur président M. Vermeulen, une délégation de la section du Brabant, conduite par le vice-président Reumont, était présente le dimanche 20 février à une messe charitable en l'église Ste-Grutude, à la mémoire du roi Albert et de la reine Elisabeth.

Au cours de l'office, la section d'Etterbeek fit bémol son nouveau drapeau devant une nombreuse assistance et une quinzaine de drapeaux de diverses associations patriotiques dont les nôtres: Fraternelle du 10^e de Ligne 14-18, porté par Alfred Vaerevycx, section, porté par Jean Ledoux et celui des Prisonniers politiques porté par Henri Goffinet, membre de notre comité.

Après la messe, un cortège se rendit à l'hôtel communal d'Etterbeek où il fut accueilli par le député-bourgmestre M. Delosset et son collègue. Le Bourgmestre et le président Vermeulen leururent ensemble les bustes en marbre blanc du roi Albert et de la reine Elisabeth. Suivirent les discours de circonstance, la remise officielle du nouveau drapeau à son porteur et, pour terminer, un vin d'honneur offert aux nombreux participants. Enfin, une matinée passée dans l'enthousiasme patriotique et, au dehors, un temps ensoleillé comme au printemps.

HOUFFALIZE

Cotisations

A fin février, de nombreux membres ont réglé leur cotisation pour 1983 soit par l'intermédiaire de nos délégués, soit par versement à notre C.C.P. dont voici une fois encore le numéro: 000-0762137-08. Cependant, beaucoup n'ont pas encore donné signe de vie. A tous ceux-là, mais plus particulièrement à ceux qui habitent dans des localités où nous n'avons pas de délégué, nous demandons instamment de faire le nécessaire sans tarder. En remettant toujours au lendemain, on risque de l'oublier et d'arriver en fin d'exercice sans avoir payé sa cotisation qui n'a rien d'exagéré, n'est-il pas vrai? Il est bien entendu que toute majoration volontaire sera accueillie avec bienveillance.

Décès

Voici les noms des membres qui nous ont quittés depuis le 1^{er} décembre 1982: MM. Arsène Toussaint, de Bruxelles (1180); notre délégué Norbert Lambot, de Porcheresse; Henri Lambaux, d'Eprave; (2 ChA); René Grégoire, de Cortil-Wodon (6 ChA); Révérend Père Albert van Ierssen, trappiste, de Rochefort; Arsène Remy, de Wegnez; Hyacinthe Ancaux, d'Everhailes-Yvoir; Joseph Billy, de Hour (20 A); Henri Lenz, de Gouvy; Emile Santkin, de On (3 ChA); Hector Henry, de Dinant (20 A); Maurice Poncin, de Gembes; M^{me} Jean Gatz, de Houffalize.

A toutes les familles qui se sont trouvées dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Mariages

Nous avons été avisés que s'étaient unis pour le meilleur et pour le pire:

- Mlle Jany Meunier et M. Miche Godefroid, fils de M. Marcel Godefroid, de Louette-St-Denis.
- M. Christian Daubry et Mlle Brigitte Egée, fille de M. René Egée, de Gedinne.
- M. Marcel Adam, fils de M. Raymond Adam, de Rienne, et Mlle Josée Coire, de Pagnies.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux heureux parents et, pour les jeunes époux, nous formons les vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité.

Divers

- M^{me} René Moreaux, de Gedinne, a été mise à la retraite à la date du 1^{er} novembre 1982. Nous lui souhaitons de couler de nombreux jours de repos en compagnie de son époux.
- M. Edmond Michaux, de Rienne, porte-drapeau pour la région de Gedinne, a été hospitalisé à la clinique Ste-Anne, à Dinant, pour y subir deux interventions chirurgicales. Il en est sorti convalescent le 14 février et nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

**REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARDENNE**



En ce vieil hôtel de renaissance mosane dont la construction remonte, selon nos historiens et archivistes locaux, au règne d'Albert et Isabelle, sangliers et «sangliers» sont réunis pour la St-Valentin 1983.

Bien vivants, spiritants, non-toussants, non grippés, durs comme le roc, du plus jeune à... l'autre, ils dégustent et font bis à l'apéritif

Conversations animées, petites bourrades, éclats de rire sur toute la gamme. Point n'est besoin de musique et qu'ils sont bruyants même, ces bons vivants aux cheveux poivre et sel ! Il faut bien que jeunesse se passe et besoin d'un exutoire.

Ephémérides. Rénouant déjà le printemps en cette saison ces minous et des premiers metous qui «miauent» dans les corniches, voilà-t'il pas cue ces hures, ce soir, ronronnent, ronronnent. Les dames minaudent, font le «haut-dos», elles «châten»; ils font des grâces, «miaudent», deviennent ve-lours et rabotent leurs pois hirsutes. St-Valentin a dépeçé une auréole sur ces têtes bouclées ou dégamiées...

Jolie longue table agréablement présentée et l'ambiance s'y poursuit que fumaisons, vodka et jus de la treille entretient aisément.

Marcessin, Médoc et Mandarine Napoléon dans le soufflé font une suite fort appréciée.

Gentil silence... et tous les Valentins offrent à leur Valentine trois gracieux œillets roses qui leur rosir davantage les joues. Quelques murmures, des smilchs et des smilchs discrets et... la ruche reprend son bourdonnement.

Nous sommes demain!

Café et pousse-café alternés sont sages précautions pour affronter la bise qui souffle dans la nuit.

A regret, on s'embrasse, se secoue, se serre la main, un soupçon de mélancolie... mais tous ont chaud au cœur.

E: la hure nt.



Comité

Notre dernière réunion de comité pour 1982 a tenu ses auspices en date du 23 novembre. Vu le nombre de points inscrits à l'ordre du jour, un nombre important de membres ont répondu à l'invitation lancée par notre comité: c'est devant une assemblée de quelque vingt-cinq personnes que notre président, le Lt-colonel Sacré a ouvert la séance.

Les différents points ont reçu l'approbation de l'assemblée; ensuite, a été abordé la proposition de créer une ramification à notre section, à savoir un cercle d'entraînement accessible à tous les chasseurs ardennais, anciens et nouveaux. Avec la conviction proverbiale que nous lui connaissons, le président a fait un très large exposé sur le but poursuivi.

Après discussion, un nom a été attribué à ce groupement à savoir: «R.E.M.» (résiste et mords). Un cadre provisoire a été constitué avec l'accord des participants.

Notre président se charge de communiquer les détails et le but poursuivi par ce groupement, par ce groupement, pour examen et approbation, à notre président national, M. Hubert.

Nous reviendrons sur cette organisation dans un prochain numéro; des détails vous seront alors communiqués.

Porte-drapeau

Au cours de l'année 1982, notre porte-drapeau, M. Louis Kinet, a été très largement mis à contribution, cue ce soit: pour représentation, pour manifestations, pour décès etc..., notre porte-drapeau est sorti 32 fois avec notre emblème.

Que M. Kinet reçoive ici l'expression de nos très vives félicitations.

Représentations

Notre section a été de nombreuses fois sollicitée pour des représentations. Nous avons toujours voulu répondre présents à ces invitations. Aux cérémonies de l'Armistice organisées par la F.N.C. d'Amay, le 11 novembre, nous avons voulu répondre à cet appel; au cours du banquet qui a réuni les participants, M. Dewar, secrétaire local de la F.N.C. tenu à exprimer ses remerciements à la section Liège-Verviers de notre fraternelle.

Dans le courant du mois de décembre notre très gentille marraine, M^{me} Sacré, épouse de notre président et accompagnée de nos très dévouées M^{mes} Piedboeuf et Delfosse, ainsi que deux membres de notre comité, se sont rendus à l'école des «Castors» pour offrir aux enfants de cette institution, cadeaux et bonbons à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Il est inutile je crois, de décrire la joie des enfants, l'air réservé à nos membres pour cette initiative.

Que les Dames précitées reçoivent ici nos très sincères remerciements, pour avoir toujours manifesté énormément d'intérêt à nos organisations et manifestations. Elles ont toujours apporté le petit rien qui fait la réussite.

C'est avec joie que nous les en remercions.

Bientôt une rue à Liège

Dans une lettre lui adressée en date du 15 décembre 1982, notre président a été avisé que le Conseil communal de Liège avait décidé d'attribuer une rue à nos régiments, cette «Rue des Chasseurs Ardennais» se situera sur la commune d'Angleur, dans le bois Saint-Laurent.

Que M. Dignette, échevin, et le Conseil communal, reçoivent ici nos très vifs remerciements.

Très prochainement, un programme sera établi pour l'inauguration de cette nouvelle artère. Des renseignements complémentaires vous seront fournis dans une prochaine édition.

Pour notre Comité il va y avoir du pain sur la planche: il est absolument incensurable que cette inauguration soit une réussite.

Cotisations

Notre trésorier est pinement satisfait de la rentrée des cotisations 1983 malgré quelques retardataires. Il a surtout le plaisir de compter plusieurs nouveaux membres tant dans les anciens que dans les jeunes. Aussi est-ce avec beaucoup de plaisir que nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres.

Nous demandons aux quelques retardataires de vouloir régler par un versement ou virement à notre C.C.P.

Congrès national du 24 avril à Vielsalm

Pour ce congrès, nous comptons sur une participation massive de nos membres. Des détails sont repris au bulletin; vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de notre trésorier, M. Declaye.

Assemblée générale de notre régionale

Notre assemblée générale aura lieu très prochainement, vers la fin avril. Des contacts sont en cours pour que celle-ci soit une réussite totale; nous comptons vous y rencontrer avec votre épouse. Des renseignements complémentaires vous seront communiqués par lettre dans un avenir proche.

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

ès

- Léon Petit de Grandvoir a perdu son épouse Madame Léona Néglise.
- François Ongera, membre protecteur, est décédé à Neufchâteau; c'était le beau-frère de notre dévoué délégué de Saint-Médard et Neufchâteau.
- Maurice Albert, de Recogne, a perdu son frère René (résistant armé).
- Achille Lambert, de Neuvillers, a perdu son beau-frère Albert Merienne (résistant armé).
- Nous avons assisté aux funérailles du camarade Charles François, de Gaptontaine.

Assemblée générale

Elle se tiendra le mercredi 30 mars à 19 h, en la salle des fêtes d'Ebly. Il y sera procédé à des élections statutaires. En effet, R. Poirrier, vice-président, T. Ledent, secrétaire-trésorier, M. Eppé, sont sortants et rééligibles. Les candidatures pour ces postes doivent parvenir au Président avant l'assemblée générale (spécifier lequel des trois membres on désire remplacer).

Congrès de Vielsalm

La section prend le transport à sa charge comme chaque année. On s'inscrit en versant le coût du dîner (550 F) au C.C.P. de la section Neufchâteau-Librumont n° 000-0715193-12, avant le 10 avril. Les inscrits seront avertis du lieu et passage de l'autocar.

SAINT-HUBERT

Naissance

Un petit Julien est né chez M. et M^{me} Pêcheur-Hctton. Félicitations aux jeunes parents et aux grands-parents, M. et M^{me} Gilbert Hctton et M. et M^{me} Marcel Pêcheur-Vaillant. Longue vie au petit Julien.

Nouvelles familiales

- Nous sommes heureux de signaler que notre secrétaire-trésorier, Joseph Labouise est remis de l'opération subie début décembre 1982. Bonne continuation Joseph!
- On nous signale également que la maman de Pierre Peraux, membre adhérent, a subi une grave opération, début janvier. Les renseignements recueillis nous font espérer qu'elle sera bientôt remise sur pied. En tout cas, à

M^{me} Peraux comme à tous ceux et toutes celles qui ont des ennemis de santé, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Assemblée générale 1982 23 (23 octobre)

Elle s'est tenue, le 23 octobre dernier, dans le cadre magnifique de la salle des Manages de l'Hôtel de Ville de Saint-Hubert. Qu'il nous soit permis à cette occasion d'adresser nos vifs remerciements à l'Administration communale pour la bienveillante hospitalité qu'elle nous a accordée et qu'elle nous accorde chaque année à l'occasion de notre assemblée générale.

Après le salut au Drapeau et la minute de recueillement à la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés au cours de l'année et à celle de tous nos Chasseurs Ardennais décédés depuis 1940, le président Jean Goffart déclare l'assemblée générale 81-82 ouverte.

Le président remercie alors chaleureusement M. le Bourgmestre Calozet et nos invités d'honneur M. le Cdt Pasquier, président de l'Union Nationale des Parachutistes de la Marne ainsi que M^{me} Pasquier d'avoir bien voulu relever de leur présence notre assemblée générale 1982.

Il remercie également tous les membres (une bonne trentaine) qui ont tenu à manifester leur fidélité et leur attachement à notre Fraternelle en assistant à cette réunion. Il exprime aussi le vœu de voir un plus grand nombre de camarades assister, en beret, aux différentes cérémonies patriotiques, et particulièrement lors des funérailles d'un camarade; il regrette également que nos membres adhérents, leunes et moins jeunes, ne répondent pas aux invitations qu'il ne manque pas de leur faire parvenir.

L'Ordre du Jour continue alors par l'approbation unanime du P.V. de l'A.G. 80-81.

Le secrétaire-trésorier, Joseph Labouise donne alors lecture des activités du comité et de la section pendant l'exercice écoulé et pour terminer, il fait rapport sur la situation des effectifs et sur la trésorerie de la section.

Il apparaît que les effectifs sont en sensible augmentation et que la situation financière est plus que saine.

Vifs applaudissements, félicitations à notre secrétaire-trésorier pour la parfaite tenue de ses documents.

Lecture du rapport du vérificateur aux comptes M. Leroy, est alors faite; ce dernier conclut à la correction de la gestion; décharge et approbation sont données aux membres du comité. Au rayon des élections statutaires, Jean Chalou, arrivé au terme de son mandat de vice-président, a été réélu à l'unanimité.

Nouveau porte-drapeau

Pour raisons de santé, notre fidèle et dévoué camarade Fernand Lambert a demandé à être déchargé de son poste de porte-drapeau, et c'est avec beaucoup d'émotion et le cœur gros qu'il a remis le drapeau à ce: autre dévoué, Jean Maron.

Merci Fernand pour ton dévouement et ton attachement à notre belle Fraternelle. Nos remerciements vont aussi à M^{me} Lambert pour les soins attentifs apportés à l'entretien de notre drapeau.

Congrès annuel 1983

Se tiendra à Vielsalm le 24 avril prochain. Un autocar, à charge de la section, sera formé au départ de Saint-Hubert.

Dès à présent, les membres effectifs, adhérents, honoraires et protecteurs participant au banquet peuvent s'inscrire en versant la somme de 550 F au C.C.P. 000-0800173-20 de la section avant le 10 avril. De plus amples renseignements concernant l'heure et l'endroit du départ paraîtront dans «Les Echos de la Cité».

Divers

Le président communique la date des prochaines manifestations, invite les membres à y assister en grand nombre et rappelle, une fois encore, que les différentes communications concernant les activités de la section sont toujours faites, grâce à la gentillesse d'Albert Goffart, par la voie «Les Echos de la Cité».

Le président, n'ayant reçu aucune demande d'interpellation, clôture alors l'A.G. 1982 sous les applaudissements nourris en présentant ses vœux de bonne et heureuse année à tous les membres de la section et à leurs familles. Il convie enfin tous les présents à l'A.G. à l'apéritif, au restaurant «Le Borquin».

Le déjeuner, qui suivit, avait réuni 55 convives parmi lesquels nous avons eu le plaisir de noter les présences de notre président d'honneur et grand ami Lucien Laclère, de M^{me} Calozet, marraine de notre drapeau, de M. l'échevin des travaux Constant Leclère (animateur dont beaucoup ignoraient les talents de chanteur) et M^{me}.

Ce déjeuner, particulièrement copieux, soigné et apprécié par tous les convives, se déroula dans une atmosphère de fête très agréable, très sympathique et fort armée et se termina très tard, tous souhaitant de se revoir bientôt et en tout cas à la prochaine assemblée générale.

Vifs remerciements encore à nos invités d'honneur le Comdt de Bon Pasquier et M^{me}, à notre président d'honneur Lucien Leclère, à M. le Bourgmestre Calozet et M^{me} à M. Constant Leclère et M^{me}. A l'année prochaine!

VIELSALM

Congrès

Est-il besoin de rappeler, que le 24 avril prochain sera un jour faste pour tous les Chasseurs Ardennais. Ils se retrouveront dans un chaleureux coque-coude, dans une ville de garnison, au sein de ce 3 ChA qui a laissé tant de souvenirs parmi vous. Ils pourront revoir le lieu de leur verte jeunesse, sur les hauteurs de Rencheur et apprécier l'esprit Chasseurs Ardennais, si vivant encore de nos jours.

Nous vous y attendons en très grand nombre et que les gentes dames de tous ces anciens soient des nôtres en un immense cœur à cœur.

A très bientôt!

Décès

Depuis la parution du dernier bulletin, les membres suivants: Oscar Hausman, Fernand Toubon, Albert Palanga, Léon Lansval et M^{me} Laloire, membre honoraire.

A leurs familles, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

VIRTON

Modification dans la composition du comité

Secrétaire-Trésorier: Ghislain Baar, rue Station 22, 6762 Saint-Mard. C.C.P. 000-0729100-48 en remplacement de Léon Jacquemin, démissionnaire.

Le président et les membres de son comité remercient bien vivement le camarade Léon pour son long dévouement à la Fraternelle et l'assurent de leur reconnaissance.

Dates à retenir

- 12 avril - Dernier délai pour les inscriptions au déjeuner (550 F) du Congrès national du dimanche 24 avril 1983 à Vielsalm.
- 8 mai - Commémoration à Virton de l'Armistice de la guerre 1940-1945. «Tous en beret vert».
- 10 h: Messe célébrée à l'intention des morts de la deuxième guerre mondiale.
- 11 h: Cérémonie au monument de l'hôtel de ville. Dépôts de fleurs. Vin d'honneur.

VERSEMENTS DE SOUTIEN pour le bulletin exclusivement au C.C.P. 000-0344969-37 Fraternelle des Chasseurs Ardennais Arlon

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

— Alitranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 10 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à « Président national », « Secrétaire national ».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail :
40 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous : 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation :

A partir de l'exercice social 1981-1982, débutant le 1.11.1981, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	40 F
Insignes petit format	40 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	240 F
Hure dorée béret	40 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.